

Délibération n° 2024-M-C2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DULe Conseil Municipal

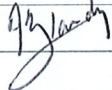
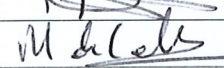
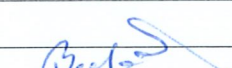
DECISION MODIFICATIVE N° 1
Virements de crédits

Nombre de membres en exercice11
Nombre de membres présents08
Nombre de suffrages exprimés08
VOTES : Contre00Pour08
Date de convocation : 18 novembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 29 novembre 2024, le Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Hélène DELMAS, Madame le Maire.

Objet : Ouverture de crédit régularisation

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61558 : Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	40 000,00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	40 000,00 €	
D 65888 : Autres		40 000,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		40 000,00 €

Signataires :	Alix BLANCHON	
	Anaïs BERRAN-LEBOSSÉ	
	Anne-Marie GRANZOTTO	
	Damien MONTAGNÉ	
	Hélène DELMAS	
	Jean CAZENAVE	
	Johan ÉVADÉ	
	Marie EMBRY PETIT	
	Marie-Laure DE CAFFARELLI	
	Nicolas LESSIEUX	
	Philippe BUGAREL	

Certifié exécutoire par Hélène DELMAS, Madame le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/12/2024 et de la publication le 02/12/2024.

A Le Falga, le 25/11/2024.

ont signé les membres présents
pour extrait conforme
Le Madame le Maire
Hélène DELMAS.

